

« cultivateurs de St. Augustin, qui l'ont fait arranger la part de chemin dans leur paroisse, en l'envoyant une petite correspondance flatteuse que tu as en la maladresse de publier dans ton journal. Tu ne t'es pas aperçu qu'on voulait rire de toi ! Tu t'es si bien laissé prendre que tu as macadamisé la part du chemin plus large que celle des autres ! tellement qu'aujourd'hui, chaque cultivateur dont le cheval foule aux pieds ces pierres posées par toi, part d'un grand éclat de rire... Ah! ah! ah! Je l'avons ti pris not "présentant"... Tu donnes des pains bénits monstres, faisant distribuer des gros morceaux à tout le monde, aux bambins qui le doivent de suite avec avidité, n'ont pas encore fini à l'île misa est, même aux matrones qui se trouvent en passant à St. Augustin... »

« Tu t'es rendu à jamais ridicule par cette lettre que tu écrivais à un cultivateur de St. Augustin, pour le remercier de ce qu'il avait donné un gros morceau de pain béni à ta femme, un dimanche. Je la tiens, cette lettre... »

« A OTTAWA, A 150 LIEUES DE TA PATRIE, ... dis tu, comme si Ottawa n'était pas ta patrie, comme si tu n'avais pas volé pour y transférer le siège du gouvernement, TU ES FIER D'AVOIR DES AMIS QUI PENSENT À TOI... »

« Imbécile ! Tu croyais attirer ce homme dans ton parti, tu vois ce qui en arrive ! Ta lettre circule sur tous les marchés, on la montre pour te ridiculiser... c'est l'histoire du jour... »

« Allons, c'en est trop ! Vite, déguerpis ! Tout le long de la semaine, tu feras des semailles, ou tu macadamiseras les chemins. Le dimanche, tu distribueras le pain béni »

Et soudain, transformé, comme par enchantement, on le vit prendre successivement trois figures. — Il se montra d'abord, courbé sous un énorme sac de blé d'Inde, jetant ça et là quelques poignées de ce grain dans des sillons que traçait le noble Évaurel. Puis on le vit, un marteau à la main, cassant de la pierre pour macadamiser les chemins. Et puis enfin, il apparut en habit de fête, orné d'une bande de flanelle rouge qu'il portait en bandoulière, succombant sous le poids d'un énorme panier, et faisant la distribution du pain béni... Il était bédéau... bédéau à St. Augustin...

CLAUDE.

UN LITTE RATEUR EN FROMAGES.

— Messieurs de la justice, permettez-moi de vous dire que je suis marchand de fromages depuis quarante ans de père en fils ; par conséquent, comme en dit, *bon jardinier doit se connaître en ciboules*. Pour lors, voyant qu'il m'en manquait toujours de mes fromages, je me dis : Pas possible, faut qu'on me vole. J'avais pas précisément de soupçons sur les locataires ; mais toutefois, comme il n'y a pas si bon cheval qui ne bronche, je résolus de faire une visite aux portes, guidée par mon odorat, que j'ai fin, Dieu merci. Par conséquent me voilà montant d'étage en étage, flairant partout et ne sentant pas mes fromages ; j'en étais au centième : hem ! me dis-je, ça sent fort par ici ; et v'lan je m'en va droite à la porte de monsieur. Je frappe, on ouvre sans défiance, et que sens-je ?...

LE PRÉVENU interrompant. — Après, vous avez senti du fromage : est-ce qu'il est contraire à la liberté individuelle d'avoir chez soi du fromage ?

LA PLAIGNANTE. — Mais ça sentait si fort !

LE PRÉVENU. — C'était du marolles, quoi ! ça ne sent pas la rose.

LA PLAIGNANTE. — Oh ! mais il y a marolles et marolles, et rien qu'au goût j'ai reconnu mes fromages.

LE PRÉVENU. — Vos fromages ! il n'y en avait qu'un reste.

LA PLAIGNANTE. — Oui, mais j'étais sur sa trace ; je vous ai fait épier, et j'ai su que vous aviez vendu des fromages, et beaucoup de fromages même. Aviez-vous une patente ? non, puisque vous vous dites *hommes de lettres* ; et puis d'ailleurs votre signalement qu'on m'a dépeint, et vous n'êtes déjà pas si difficile à défigurer. C'est vous, allez ! j'ai trop bien senti mon fromage.

Le prévenu se défend comme un beau diable, mais il ne peut repousser victorieusement les dépositions des divers marchands de fromage auxquels il a eu affaire, et qui le reconnaissent positivement pour un soi-disant confrère.

En conséquence, le tribunal le condamne à six

mois de prison, et plaignante et témoins se retiennent à leur plus grande satisfaction, comme aussi à celle des nez tant soit peu délicats de l'auditoire.

VARIÉTÉS.

Un monsieur préconisait beaucoup les avantages de la méthode Robertson pour l'étude de l'anglais et en donnait cette preuve à l'appui :

Il y a un an environ, je parlais à peine l'anglais, et si mal que je ne pouvais pas comprendre les gens du pays lorsque je faisais un voyage en Angleterre.

Depuis que j'ai étudié avec Robertson, j'ai fait de tels progrès et je parle si bien, que maintenant ce sont les Anglais qui ne me comprennent plus.

\*\*\*

Je savais bien des mésaventures occasionnées par les fausses dents, mais jamais encore je n'avais vu ni entendu raconter, à ce propos, un fait aussi étrange que celui dont j'ai été le témoin oculaire et auriculaire cette semaine.

C'était dans une soirée. On causait. Entre un vieux monsieur à l'air respectable et froid. Comme toujours, les causeries s'arrêtent. Le monsieur se dirige vers la maîtresse de la maison, la salue, fait un signe de tête à quelques personnes de connaissance et s'assied. Mais à peine s'est-il posé sur son fauteuil, qu'il jette un cri perçant et bondit sur ses pieds. On se lève, on s'empresse autour du malheureux, qui portant ses mains aux basques de son habit, semblait indiquer par ce geste que c'était de ce côté que venait la douleur... On interroge avec anxiété ; mais lui, pour toute réponse, tire de la poche de son vêtement... quoi ? Son ratelier. L'infortuné s'était mordu !

\*\*\*

Un maître d'école dans une petite ville du Nord, faisait répéter le catéchisme à ses élèves ; il demande à l'un d'eux :

— Qu'est-ce que la charité ?

Le petit bambin ne répondant pas, le magister lui pince l'oreille et lui secoue sa mauvaise tête.

— Qu'est-ce que la charité ? lui demanda-t-il avec indignation.

— Vous ne le savez pas vous-même, lui répartit le petit drôle, car vous ne me tireriez pas ainsi les oreilles.

\*\*\*

Mgr. de Rheims passe pour très-accueillant. La familiarité qui n'est autre chose que la grossièreté d'inférieur à supérieur, devient, au contraire, la bienveillance de supérieur à inférieur. C'est alors la charité de l'esprit. M. le Cardinal Gousset connaît cette familiarité-là, et ses diocésains lui en savent gré.

On conte que lorsqu'il était évêque, un jour qu'il faisait sa tournée pastorale pour la confirmation, il dîna chez un bon maire de village nommé Grenier.

Le dîner fini, le cardinal dit au maire en manière de plaisanterie :

— Eh ! eh ! je crois que le Grenier est plein.

— Oui, monseigneur, répondit le brave homme de maire ; mais je crois, à mon tour, que le Gousset n'est pas vide.

\*\*\*

Un de nos Québécois disait l'autre jour, en parlant de son chapeau de castor, déjà fort ancien : « Je ne sais pas si j'en pourrais avoir une pièce de trente sous. »

« Alors dépêche-toi, » reprit M. X... de le vendre pendant que les trente-sous ne valent que vingt-huit. »

LE GLANEUR.

ANNONCES.

THIBAUDEAU, THOMAS & CIE.  
IMPORTATEURS DE  
MARCHANDISES  
Anglaises, Françaises, Allemandes,  
Américaines, etc.

A l'encoignure des rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Québec : à Montréal, Thomas, Thibaudau et Cie. à Manchester, Thomas et Thibaudau.



A. SAVARD.

HORLOGER DE LA MARINE:  
60 RUE ST. PIERRE 60.  
BASSE VILLE.

Réparations de Chronomètre, Montre, Pendule, Savonnet, Boîte à Musique, &c., faites avec soin et à de prix modérés.

N. B. La réputation d'habileté dont il jouit, et la longue expérience qu'il a acquise dans son art, lui font espérer qu'il donnera pleine et entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage.

G. NOREAU.

HORLOGER & BIJOUTIER,  
RUE DU PONT, ST. ROCH,  
QUEBEC.

Tout constamment un assortiment de Bijoux, tel que MONTRES, BAGUES, BRACELETS, &c.

C. N. Exécute et répare tout ce qui concerne la Bijouterie.

T. GASTONGUAY,

PHOTOGRAPHIE.  
43 RUE ST. JOSEPH. ST. ROCH DE QUÉBEC.

Cet établissement est aujourd'hui en état de rivaliser, par la ressemblance et la perfection de ses portraits avec aucun atelier de première classe.

N. B. Il offre en vente, la photographie du terrain dévasté par le terrible incendie du 14 octobre, qui excite l'étonnement et l'admiration.

S. D. VACHON.

PROFESSEUR DE MUSIQUE.

Donne des leçons sur le Violon, Violoncelle, Guitare, &c., à domicile.

S'adresser chez Jos. Lyonnais, Luthier, No. 323, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.



MAGASIN DE CHAUSSURES  
JOSEPH LECLERC.

32 Rue Craig, St. Roch, 32

Possède un riche assortiment de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants, faites avec tout l'art possible. PRIX MODÉRÉS.

FRESH OYSTERS!

From St. Simon.

JUST ARRIVED BY THE SCHOONER

"MARIE HERMINE."

For sale,

AT RENAUD'S WARF.

On exécute à l'établissement de l'Électeur toute espèce d'impressions de ville :

- CARTES D'AFFAIRES,
- ENTÊTES DE COMPTES,
- LETTRES FUNÉRAIRES,
- PROGRAMMES,
- CIRCULAIRES,
- &c., &c., &c.

Les commandes seront remplies sous le plus court délai avec le plus grand soin possible et au prix le plus modique que partout ailleurs.

A. GUERARD & CIE.